

Grève des Atsem : parents et enfants déjeunent en mairie

Le mouvement perturbe le fonctionnement des cantines. La grogne monte

Bientôt trois semaines que le mouvement de grève des Atsem, à raison d'un débrayage d'une heure au moment du repas de midi, perturbe le fonctionnement des cantines dans les écoles maternelles. Alors, hier midi, dernier jour de classe avant les vacances d'hiver, les parents de nombreuses écoles impactées (Raphèle, Alyscamps, Benoît-Frank, Gimeaux...) sont venus pique-niquer devant la mairie, avec leurs enfants, histoire de marquer le coup, et d'alerter la municipalité sur une situation qui ne peut plus durer. "À l'école de Raphèle, il n'y a pas cantine depuis le 5 février, c'est vraiment compliqué pour les parents, et les enfants ça les perturbe également", soulignait Virginie, maman d'une fillette en petite section.



Les parents sont venus avec leurs enfants pour pique-niquer devant la mairie, et ainsi alerter les élus sur une situation qui s'enlise.

/ PHOTO BRUNO SOUILLARD

"Pris en otages"

"C'est la galère, il faut embêter tout le monde, en prenant des congés, en faisant appel aux voisins, et même à l'école c'est un peu la cacophonie, on a des parents qui pour donner un coup de main repartent avec plusieurs élèves mais toutes les questions de sécurité ne sont pas respectées", indiquait Gilles Bernard, délégué de parents d'élèves de l'école de Raphèle. Il faut trouver une solution, applicable dès la rentrée!"

Sur le parvis de la mairie, si

une majorité de parents disait comprendre le mouvement des Atsem, d'autres étaient plus remontés, et l'ont fait savoir aux quelques agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles présents hier. "Ça fait trois semaines que ça dure, on est compréhensifs, mais là on est pris en otages", tonnait un papa, prêt à laisser son enfant à la cantine à la rentrée, même si la grève devait continuer.

Plus calmement, Gilles Bernard exposait à nouveau sa volonté de trouver une issue à ce conflit. "Il faut que ça se débloque rapidement, les enfants sont fatigués, ils sortent d'une longue période d'école depuis les vacances de Noël, et ils sont chamboulés, ils ne comprennent plus rien car on va les chercher tous les midis. Il faut que l'on ait des réponses aujourd'hui!"

Et pour les réponses, c'est Pa-

trick Chauvin, le premier adjoint au maire, délégué à Raphèle, qui s'y est collé, hier. "Je vais m'impliquer pour solutionner ce problème, et qu'à la rentrée tout se passe normalement", a-t-il assuré. Une réunion avec les Atsem et les syndicats est programmée pendant les vacances, le 24 février. Les parents espèrent qu'elle permettra de lever tous les points de blocage.

Christophe VIAL

LE TÉMOIGNAGE des Atsem

"Sans garanties écrites, on continuera à la rentrée"

Pour les Atsem, la situation est simple: soit la municipalité accède à leur requête, qui est de ne plus gérer le temps périscolaire, et elles arrêtent leur grève, soit elle ne le fait pas, et le mouvement continuera. Et si la mairie semble d'accord pour une réorganisation du périscolaire, mais semble jouer la montre en attendant que l'inspection académique valide une division en deux zones pour les activités périscolaires, les Atsem, elles, ne sont pas disposées à patienter. "Zona-

ge ou pas zonage, on refuse de gérer le périscolaire, assène Aurélia Estevan, représentante des Atsem. On n'attendra pas la décision de l'Inspection d'académie, et on demande des garanties écrites, car on ne fait plus confiance, sinon on continuera la grève à la rentrée. L'an dernier, en juin, on ne devait pas gérer le périscolaire et travailler le mercredi. En août, faute d'avoir trouvé du personnel, on nous a annoncé qu'on s'occuperait du périscolaire et qu'on ne tra-

vailerait pas le mercredi... Ce jour-là, les enseignants se retrouvent sans Atsem, ce n'est pas normal. Notre mission, c'est de les assister pendant le temps scolaire. On ne veut pas être animatrices, assurer la garde pendant le temps périscolaire. D'autant que les enfants méritent d'avoir une activité, comme le prévoit la loi."

Les Atsem sont donc déterminées à avoir gain de cause. La réunion du 24 février, en mairie, s'annonce décisive.

Ch.V.